



FONDATION VOIR ET ENTENDRE

**Institut de la Vision
17 rue Moreau
75012 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015



CABINET JÉGARD PARIS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

**5, RUE DU HAVRE
75008 PARIS
TEL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63
contact@jegard.com - www.jegard.com**



CABINET JEGARD PARIS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

FONDATION VOIR ET ENTENDRE

**Institut de la Vision
17 rue Moreau
75012 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs les membres de la Fondation,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Voir et Entendre tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction et sont présentés au Conseil d'Administration pour approbation. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 15 112 535 € et fait ressortir un déficit de - 21 899 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 18 280 130 € et en produits à 18 258 230 €.

5, rue du Havre 75008 PARIS – TÉL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63 – contact@jegard.com – www.jegard.com

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 148 898 € - RCS PARIS 489 746 255 00020 - APE 6920Z
N° D'IDENTIFICATION DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 50 489 746 255

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants portés dans l'annexe (§ 2 Événements significatifs de l'exercice pages 5 & 6) :

- L'entrée dans le champ de la TVA au titre du régime applicable aux actions de recherche, avec une régularisation sur 3 ans de TVA portée dans les comptes de la Fondation ;
- La non appréhension de l'incidence de l'Impôt sur les Sociétés sur le secteur lucratif taxable au titre des exercices 2013, 2014 et 2015 ;
- La signature d'un bail dans le cadre du projet de création de l'Institut de l'Audition, avec les montants de versement des pré-loyers et loyers, et les modalités de financement.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes attachés à la mise en pratique des modalités de traitement de la TVA au titre des opérations de l'exercice, et celles des années antérieures (2013 & 2014).

Au titre du contrôle substantif, nous avons examiné les modalités de traitement :

- des subventions reçues ;
- des conventions de partenariat ;
- du traitement des éléments financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12, et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

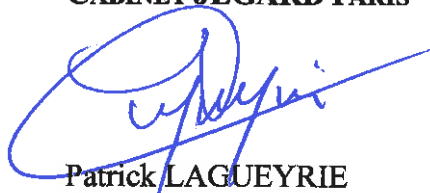
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS



Patrick LAGUEYRIE
Commissaire aux Comptes Associé

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	59 296	59 296			2 931	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 120 486	3 524 258	596 228	3,95	940 899	4,85
Autres immobilisations corporelles	3 821 264	1 334 133	2 487 131	16,48	2 878 613	14,24
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	149 351	41 500	107 851	0,71	147 861	0,73
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	163 645		163 645	1,08	142 373	0,70
TOTAL (I)	8 314 042	4 959 187	3 354 855	22,20	4 112 676	20,34
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	25 311		25 311	0,17	19 462	0,10
Créances usagers et comptes rattachés	1 721 093		1 721 093	11,39	1 228 832	6,08
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	12 479		12 479	0,08	124 845	0,62
. Personnel	1 765		1 765	0,01	1 383	0,01
. Organismes sociaux	40		40	0,00		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 800 371		1 800 371	11,91	144 356	0,71
. Autres	2 089 451		2 089 451	13,83	2 687 767	13,29
Valeurs mobilières de placement	2 645 058	14 335	2 630 723	17,41	2 261 207	11,18
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 218 640		3 218 640	21,30	9 082 767	44,83
Charges constatées d'avance	257 807		257 807	1,71	553 532	2,74
TOTAL (II)	11 772 014	14 335	11 757 679	77,80	16 104 150	79,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	20 086 057	4 973 522	15 112 535	100,00	20 216 826	100,00

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 231 661	8,15	1 531 661	7,58
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-101 764	-0,66	-50 546	-0,24
Résultat de l'exercice	-21 899	-0,13	-51 218	-0,24
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 302 131	21,85	5 968 659	29,52
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	4 410 128	29,18	7 398 556	36,60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	7 118 780	47,11	8 714 232	43,10
. Sur autres ressources	1 501 052	9,83	804 067	3,98
TOTAL(III)	8 619 833	57,04	9 518 299	47,08
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	12 259	0,08	8 479	0,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	9 991	0,07	16 000	0,08
Fournisseurs et comptes rattachés	1 621 443	10,73	2 893 349	14,31
Autres	413 630	2,74	382 142	1,89
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	25 250	0,17		
TOTAL(IV)	2 082 573	13,78	3 299 971	16,32
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	15 112 535	100,00	20 216 826	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services		606 382		606 382	100,00	558 204	100,00	48 178	8,63
Montants nets produits d'expl.		606 382		606 382	100,00	558 204	100,00	48 178	8,63
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation				9 734 082	N/S	11 816 223	N/S	-2 082 141	-17,81
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				3 957 180	852,59	1 957 871	350,74	1 999 309	102,12
Autres produits				2 148 844	354,37	1 928 716	345,52	220 128	11,41
Reprise sur provisions, dépréciations				23 440	3,87			23 440	N/S
Transfert de charges				47 129	7,77	21 330	3,82	25 799	120,95
Sous-total des autres produits d'exploitation				15 910 675	N/S	15 724 139	N/S	186 536	1,19
Total des produits d'exploitation (I)				16 517 057	N/S	16 282 343	N/S	234 714	1,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés				97 086	16,01	121 744	21,81	-24 658	-20,24
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change				10 603	1,75			10 603	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)				107 689	17,76	121 744	21,81	-14 055	-11,53
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion				935 451	154,27	2 620	0,47	932 831	N/S
Sur opérations en capital				698 034	115,11	930 140	166,63	-232 106	-24,94
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)				1 633 484	269,38	932 761	167,10	700 723	75,12
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)				18 258 230	N/S	17 336 848	N/S	921 382	5,31
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-21 899	-3,80	-51 218	-9,17	29 319	57,24
TOTAL GENERAL				18 280 130	N/S	17 388 066	N/S	892 064	5,13
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés				1 513 305	249,58	1 236 235	221,47	277 070	22,41
Services extérieurs				5 356 301	883,32	2 632 201	471,55	2 724 100	103,49
Autres services extérieurs				577 417	95,22	624 761	111,92	-47 344	-7,57
Impôts, taxes et versements assimilés				166 735	27,50	203 841	36,52	-37 106	-18,19
Salaires et traitements				1 267 286	208,99	1 337 908	239,68	-70 622	-5,27
Charges sociales				552 383	91,09	561 330	100,58	-8 947	-1,58
Autres charges de personnel				14 119	2,33	21 150	3,79	-7 031	-33,23
Subventions accordées par l'association				4 977 845	820,91	4 165 147	746,17	812 698	19,51

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	726 870	119,87	935 590	167,61	-208 720	-22,30
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 058 714	504,42	5 651 456	N/S	-2 592 742	-45,87
Autres charges	7 772	1,28	17 984	3,22	-10 212	-56,77
Total des charges d'exploitation (I)	18 218 747	N/S	17 387 604	N/S	831 143	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	55 835	9,21			55 835	N/S
Intérêts et charges assimilées	436	0,07	463	0,08	-27	-5,82
Différences négatives de change	109	0,02			109	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	56 380	9,30	463	0,08	55 917	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	5 003	0,83			5 003	N/S
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	5 003	0,83			5 003	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	18 280 130	N/S	17 388 066	N/S	892 064	5,13
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	18 280 130	N/S	17 388 066	N/S	892 064	5,13

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

**Annexes aux comptes annuels
Fondation Voir et Entendre 2015**

1-PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 15 112 534,57€.

Le résultat net comptable est un déficit de 21 899,44€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/06/2016 par les dirigeants.

2-EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

TVA

La Fondation a procédé à une régularisation de TVA suite à une étude fiscale réalisée par le Cabinet FIDAL (M. JALAS). Cette étude a conclu que « outre l'exercice d'une activité économique consistant à utiliser des plateformes dans le cadre de mises à dispositions à titre onéreux ou de prestations de services réalisées par les membres de son personnel, la Fondation a vocation, conformément aux dispositions statutaires et à son règlement intérieur, à valoriser ses compétences techniques par la réalisation de prestations, notamment de recherche pour des tiers, et par l'exploitation des droits de propriété industrielle issus des accords de collaborations conclus avec des laboratoires privés ou académiques. De ce fait la Fondation doit collecter la TVA sur les prestations de service ainsi réalisées ». Les conséquences sur l'exercice sont les suivantes :
La déclaration CA12 de l'année 2015 comporte la TVA collectée et déductible de la période en cours ainsi que la régularisation de la TVA collectée et déductible au titre de l'année 2013 et 2014.

La TVA collectée portée en ligne 16 pour un montant de 408 171 € comprend :

- la TVA collectée au titre de l'année 2013 pour un montant de 60.748,21 €
- la TVA collectée au titre de l'année 2014 pour un montant de 113.983 €
- la TVA collectée au titre de l'année 2015 pour un montant de 233.440 €.

La TVA déductible portée en ligne 26 pour un montant de 2.067.083 € comprend :

- la TVA déductible de l'année 2013 pour un montant de 576.794 € ;
- la TVA déductible de l'année 2014 pour un montant de 621.512 € ;
- la TVA déductible de l'année 2015 pour un montant de 868.778 €.

Le montant de la demande de remboursement de la TVA de la Fondation, s'élève donc à **1.658.912€**.

De plus, l'incidence de l'IS sur le secteur lucratif taxable au titre de 2013, 2014 et 2015 n'a pas été appréhendée dans les comptes. Toutefois il ne devrait pas y avoir d'impact sur les comptes du fait du résultat déficitaire.

Projet de création d'un Institut de l'Audition et d'un Centre d'Audiologie Avancée

La création d'un Institut de l'Audition à l'horizon 2018 permettra un développement sans précédent de la recherche sur l'audition dans ses aspects fondamentaux et médicaux sur le territoire national et développer, en collaboration avec l'Institut de la Vision, un axe de recherche sur la perception multi-sensorielle et ses atteintes.

Le projet de l'Institut de l'Audition, dans un bâtiment acheté par une SEM de la Ville de Paris, a démarré grâce à une subvention d'investissement de 2,5 M€ de la Ville et une importante subvention de la Fondation Agir pour l'Audition (APA). Le permis de construire final a été déposé en février 2015. La réception du bâtiment est prévue au printemps 2018.

Un bail civil de trente ans a été signé entre la RIVP et la Fondation fin 2015 et les travaux ont démarré début 2016.

Les avances de loyers sont et seront totalement financés par des subventions des partenaires.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Le montant total du bail s'élève à 47 510 000 € dont le détail figure dans le tableau suivant :

Années	Loyer annuel (hors indexation)	Cumul des loyers
2015	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €
2016	12 800 000,00 €	15 300 000,00 €
2017	3 200 000,00 €	18 500 000,00 €
De 2018 à 2048	967 000,00 €	47 510 000,00 €

D'autre part, un Centre d'Audiologie Avancé (CeRCA), volet clinique de l'Institut de l'Audition, ouvrira également ses portes début 2017 à proximité de l'Institut de la Vision dans des surfaces actuellement payées par la Fondation et qui seront transférées au CeRCA.

3-ELEMENTS D'ACTIVITES

Projets Investissement d'Avenir (PIA)

- **Evaluation à mi-parcours du Laboratoire d'excellence en 2015**

Bonne évaluation et continuité du Labex pour les années à venir. Extrait du rapport:

"The achievements and breakthroughs of this Labex consortium have been very significant, published in high-impact international journals, and are very likely to continue in the years to come."

- **Lancement en novembre 2015 du projet LIGHT4DEAF –Eclairer la surdité : une approche holistique du syndrome de Usher**

Le projet de recherche hospitalo-universitaire LIGHT4DEAF porte sur le syndrome de Usher, maladie rare d'origine génétique associant **surdité** et troubles de la **vision**.

Ce projet mobilisera une **équipe multidisciplinaire de scientifiques et professionnels de santé** impliquant **17 partenaires** publics et privés. Ce projet bénéficie d'une aide de l'ANR pour un montant de 9,5 M€.

Projets émergents

Dans le cadre de l'appel d'offres interne de l'Institut Carnot Voir et Entendre « Criblage à haut débit de molécules thérapeutiques », qui vise à identifier des projets émergents, deux projets ont été sélectionnés et financés pour une année à hauteur de 30 k€ chacun. Ce financement est pris sur l'abondement Carnot annuel.

Congrès Vision Innovation – 10 février 2015

Le congrès Vision Innovation s'est déroulé un mardi 10 février 2015 et a rassemblé 250 personnes à la Maison de l'Unesco. Le but était de partager les innovations liées à la malvoyance et d'aider patients et usagers dans la ville et dans leur vie. Il a réuni les acteurs souhaitant apporter des réponses globales technologiques, médicales, sociales et essentielles au service de la basse vision.

STREETlab

Créée fin 2011, la SAS STREETlab a clôturé son quatrième exercice le 31 décembre 2015. Il s'est déroulé sur une durée de 12 mois, courant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015. Le chiffre d'affaires de la Société pour l'exercice clos s'établit à 1,03 M€ (750.780 euros en 2014) et le bénéfice comptable de l'exercice s'élève à un montant de 270 k€ (89 044 euros en 2014).

L'objet social de STREETlab est de sensibiliser à la malvoyance, d'accompagner pour l'adaptation de produits à la déficience visuelle et l'évaluation de produits finis destinés aux déficients visuels.

Le nombre de salariés s'élève à 22 pour un nombre de 32 projets actifs dont les principales thématiques sont : évaluation des bénéfices thérapeutiques, réhabilitation-visuelle implant rétinien, prévention santé, sensibilisation à la malvoyance malvoyance.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

4-CADRE LEGAL DE REFERENCE

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice 2015 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par l'autorité des normes comptables (ANC).

Le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation a été appliqué à compter de l'exercice 2009.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

5-REGLES ET METHODE COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN-PASSIF

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs ou donateurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice 2015 est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

6-REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Comme ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, lorsqu'ils sont versés par chèque,
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Subventions de fonctionnement

-Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. L'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge en « engagements à réaliser sur ressources affectés ».

-La dotation consommable reprise en résultat permet d'affecter en produit la partie consommable annuelle de la dotation initiale.

7-NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 8 314 042 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Impact régularisation TVA	A la clôture
Immobilisations incorporelles	59 596		300	59 296
Immobilisations corporelles	7 977 106	182 325	217 680	7 941 751
Immobilisations financières	290 234	26 150	3 388	312 996
TOTAL	8 326 935	208 475	221 368	8 314 042

La diminution des immobilisations incorporelles et corporelles ne correspondent pas à des sorties d'immobilisations mais à un ajustement des bases suite aux travaux effectués sur la TVA des années 2013 et 2014.

Tableau de suivi des titres de participation

SOCIETE	31/12/2014	AUGMENTATION	31/12/2015
QUADRIVIUM	30 000,00 €		30 000,00 €
EZALHIA	10 000,00 €		10 000,00 €
BIOCOLLECTIONS	35 000,00 €		35 000,00 €
STREETLAB	50 000,00 €		50 000,00 €
BODYCAP	6 000,00 €		6 000,00 €
SANTECH	4 997,10 €		4 997,10 €
CHRONOCAM	6 923,45 €	1 490,74 €	8 414,19 €
GENSIGHT	4 940,00 €		4 940,00 €
TOTAL	147 860,55 €	1 490,74 €	149 351,29 €

Amortissements et provisions d'actif = 4 959 187 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Impact régularisation TVA	A la clôture
Immobilisations incorporelles	56 665	2 792	162	59 296
Immobilisations corporelles	4 157 594	724 081	23 284	4 858 391
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		41 500		41 500
TOTAL	4 214 259	7 683 373	23 446	4 959 187

La diminution des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles ne correspondent pas à des reprises d'amortissements mais à un ajustement des dotations des années 2013 et 2014 suite aux corrections des bases amortissables.

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	52 516	52 516	0	de 1 à 5 ans
Logiciel streetlab	6 780	6 780	0	1 ans
Installation technique	407 352	277 353	129 999	de 5 à 10 ans
Mat de bureau streetlab	25 761	11 008	14 753	3 ans
Plateforme preclinique	21 805	21 805	0	5 ans
Plateforme animalerie	654 822	654 736	86	5 ans
Plateforme laverie	13 001	13 001	0	5 ans
Plateforme generique	789 305	786 353	2 952	5 ans
Plateforme usher	2 934	2 934	0	5 ans
Plateforme communication	28 201	28 201	0	5 ans
Plateforme imagerie	1 534 654	1 108 819	425 835	de 3 à 10 ans
Plateforme biologie cellulaire	14 245	14 245	0	5 ans
Plateforme bio informatique	54 466	53 854	612	5 ans
Plateforme phénotypage	272 052	260 910	11 142	5 ans
Plateforme criblage cellulaire	159 306	159 306	0	5 ans
Plateforme histologie	79 831	78 468	1 363	5 ans
Platef. criblage automatisée	5 591	5 314	277	5 ans
Plateforme electrophysiologie	57 162	47 952	9 210	5 ans
Agencements installations	654 683	286 269	368 414	10 ans
Amenagement labo	1 282 288	635 083	647 205	10 ans
Amenagement labo streetlab	1 745 781	338 218	1 407 563	de 5 à 10 ans
Agencements incubateur	37 185	1 833	35 352	10 ans
Mat de bureau et info	73 054	64 357	8 697	de 3 à 5 ans
Mobilier	28 273	8 373	19 900	de 3 à 5 ans
TOTAL	8 001 048	4 917 688	3 083 360	

Etat des créances

Clients et comptes rattachés

Le poste client s'élève à 1 721 093€ (contre 1 228 832 en 2014) et correspond à la refacturation du loyer INCUBATEUR, à des missions de recherche et à des prestations d'assistance.

L'échéance de ces créances est à moins d'un an.

Détail des produits à recevoir

OBJET	MONTANT
AGIR POUR L'AUDITION	100 408,26
LABOCOMMUN	14 395,38
PIXIUM	6 084,62
SUBFFBAAVRDCVF	50 094,07
SUBRHU	72 800,00
FONDATION VISIO	19 584,86
PASTEUR	35 383,00
ACTIVE	90 211,00
CARNOT 10% RESTANT 2014	59 600,40
CARNOT 10% RESTANT	110 279,60
CARNOT 10% RESTANT 2015	60 145,00
incubateur	65 000,00
SORBONNE/ANR/LABEX2EVST2015	1 404 729,72
REFACT FRAIS UPMC	19 741,96

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

REFACT FRAIS INSERM	3 445,49
REFACT FRAIS STREETLAB	700,00
UPMC FRAIS GENERAUX IDV 2015	11 863,50
ESSILOR LOYER 3+4T2015	15 174,82
REFACT MENAGE 2015	2 934,12
INSERM TRANSFERT 2014	18 054,00
LIGHT VISION 11+12/2015	1 999,20
KEEN EYE TECHNO 11+12/2015	3 672,00
FRANCE HEARING 12/2015	999,60
ROGER VOICE 11+12/2015	1 500,00
PRI PHOTON 09*12/2015	11 213,42
TOTAL	2 180 014,01

Actions et Valeurs mobilières de placement

Les actions et valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Ce poste a évolué comme suit au cours de l'exercice.

	Valeur début exercice	Acquisition	Cession	Valeur fin d'exercice
Parts sociales	30 300,00			30 300,00
Actions CARDIF	1 562 477,50	40 624,45		1 603 101,95
Parts CC CV	15,25			15,25
VMP	150 005,98			150 005,98
ACTIONS (Don Dallest)	218 410,75	131 182,46	137 956,10	211 637,11
Parts sociales Credit cooperatif	299 998,00			299 998,00
TITRES TCN		350 000,00		350 000,00
TOTAL	2 261 207,48	521 806,91	137 956,10	2 645 058,29

Les revenus tirés des placements financiers s'élèvent à 67 331,48€ sur l'exercice.
La moins-value latente s'élève à 14 335€ au 31/12/2015, cette moins-value latente a fait l'objet d'une provision dans les comptes.
La plus-value latente s'élève à 102 K€ au 31/12/2015.

Disponibilités

En 2015, les placements se composent de comptes et livrets épargne pour un total de 1 199 959€, dont 29 754€ d'intérêts produits en 2015.

La fondation dispose de 6 comptes courants pour un total de 2 017 895€.

Charges constatées d'avance = 257 806,82€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NAITWAYS 01+02/2016	5 120,00
LOYERS 1T2016 BAIL12	42 519,50
LOYERS 1T2016 BAIL12	6 158,75
LOYERS 1T2016 BAIL 5	68 014,26
LOYERS 1T2016 BAIL 5	8 050,00
LOYERS 1T2016 BAIL 8	43 387,13

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 Paris

LOYERS 1T2016 BAIL 8	4 962,50
LOYERS 1T2016 LOT414	23 583,79
LOYERS 1T2016 LOT414	1 515,50
LOYERS 1T2016 LOT405	26 720,78
LOYERS 1T2016 LOT405	1 715,00
LOYERS 1T2016 LOT407	24 431,00
LOYERS 1T2016 LOT407	550,00
CHARGES SUR FORMATION 01/2016	654,01
CHARGES SUR FORMATION 01/2016	233,50
CHARGES SUR FORMATION 01/2016	69,00
CHARGES SUR FORMATION 01/2016	122,10
TOTAL	257 806,82

8-NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Ils enregistrent la valeur d'origine des dotations consommables et non consommables consenties par les fondateurs. Ce tableau précise aussi la part consommée sur l'exercice de la dotation consommable.

	Dotations consommables report N-1	Dotations consommables reçues dans l'exercice	part de la dotation consommée sur l'exercice	Total net dotations consommables à la clôture
TOTAL	381 654,60 €	- €	300 000,00 €	81 654,60 €

En vertu des statuts, « la fraction de la dotation susceptible d'être consommée annuellement ne peut excéder 20% du montant initial de la part consommable de la dotation ».

Aussi, sur l'exercice 2015, le montant maximum pouvant être consommé s'élève à 950 000 €. Le budget 2015 totalisant 300 000 € il a été prélevé, un montant sur les dotations totales consommables prévues aux statuts au prorata de leur importance. La quote-part de la dotation ainsi consommée a été enregistrée en produit dans la rubrique « Part dotation consommable ».

Tableau des dotations non consommables

	Dotation non consommable
TOTAL	1 000 000,00 €

Subventions d'investissement

La Fondation affiche au bilan au 31/12/2015 :

- La subvention d'investissement de la ville de Paris pour 3 540 000,00 €,
- La subvention d'investissement de la Région Ile de France pour 2 498 955,52 €
- La subvention d'investissement de 123 825,49 € pour le financement de l'Incubateur.
- Une subvention d'investissement de 172 771,53 € pour le projet NEURODON (FRC)
- Une subvention d'investissement de 1 998 684,33€ pour STREETLAB

TOTAL au 31/12/2015 : 8 334 236,87€

Provisions

Néant

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Fonds dédiés

Suite aux régularisations de la TVA déductible des années 2013 et 2014, la part de TVA comptabilisée au titre de 2013 et 2014 a été annulée en 2015 entraînant une dotation des fonds dédiés par projet dont le détail figure dans la colonne « dotation de l'exercice sur impact TVA ».

	Fonds dédiés Report N-1	Dotation de l'exercice sur impact TVA	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Fonds dédiés à la clôture
Fonds dédiés Institut Carnot	659 585,44	63 112,09	111 457,09		834 154,62
Fonds dédiés ALCON GABISON	5 500,00				5 500,00
Fonds Dédiés Juliette	6 249,33			6 249,33	-
Fd Dédiés STRITTMATTER LENRIOT	323 148,50	10 376,22		61 253,45	272 271,27
Fonds dédiés TREATRUSH	37 553,89	1 271,92		38 825,81	-
Fonds Dédiés ESSILOR TEST	16 057,74	4 006,41		20 064,15	-
Fonds dédiés Optique 2000	349 448,46	8 024,46	76 372,07		433 844,99
Fonds Dédiés Projet ACTIVE	29 364,89	1 584,00			30 948,89
Fonds Dédiés ESSILOR	29 573,90	7 008,56		219,34	36 363,12
Fonds Dédiés Prof SAFRAN	50 052,05	219,78		18 473,19	31 798,64
Fonds dédiés ALLERGAN	13 222,13				13 222,13
Fonds dédiés STREETLAB	4 211,62	14 152,64		3 333,33	15 030,93
Fonds dédiés LABEX	2 150 470,76	288 906,49	310 384,57		2 749 761,82
Fonds dédiés ANR VIE	5 738,05	104,89		5 362,88	480,06
Fonds dédiés ERC	225 690,90	17 303,16		238 639,90	4 354,16
Fonds dédiés FFB	160 286,10	17 339,52	240 088,31		417 713,93
Fonds dédiés HADASSAH	144 146,65	1 227,17	618 827,88		764 201,70
Fonds dédiés PHOTOBIO 2,0	59 605,96	6 286,57		53 445,65	12 446,88
Fonds dédiés ASS DESS	64 000,00			19 838,55	44 161,45
Fonds dédiés GENSIGHT	11 985,15	1 226,92			13 212,07
Fonds dédiés IRIS PHARMA	4 592,45	10 815,99			15 408,44
Fonds dédiés SANOFI STAGIAIRE	11 100,22	4 246,09		2 458,87	12 887,44
Fonds dédiés CARNOT INTERNATIONAL	70 941,69	7 759,47		45 165,20	33 535,96
FONDS DEDIES HUMANIS	27 490,70	1 831,99		17 999,27	11 323,42
FONDS DEDIES LABORATOIRE COMMU	-	15 365,64		15 365,64	-
FFB-RdCVF-2V-T.LEVEILLARD	43 132,78	2 317,92		26 087,34	19 363,36
FONDS DEDIES SIGHT AGAIN	1 550 711,10	65 317,99		1 078 249,40	537 779,69
FONDS DEDIES FONDAT° DE L'OEIL	27 330,00			3 426,51	23 903,49
FONDS DEDIES HELMHOTZ	2 058 866,17			1 726 834,09	332 032,08
FONDS DEDIES AGIR POUR L'AUDIT	354 733,19	41 487,14		354 733,19	41 487,14
FONDS DEDIES CAPT OPT ASYNCHRO	33 473,68			2 335,24	31 138,44
FONDS DEDIES PIXIUM	10 474,67			10 474,67	-
FONDS DEDIES FFB AAV-RDCVF	130 693,90	3 777,46		134 471,36	-

FONDS DEDIES INCUBATEUR		26 525,45		26 525,45	-
FONDS DEDIES MECENAT EDF			60 714,04		60 714,04
FONDS DEDIES FONDATION LCL			40 050,00		40 050,00
FONDS DEDIES SANOFI		9 842,34		9 842,34	-
FONDS DEDIES ECOMODE			38 690,28		38 690,28
FONDS DEDIES MECENAT DMLA			5 000,00		5 000,00
FONDS DEDIES HANDI-GLAUCOME			120 000,00		120 000,00
FONDS DEDIES NOVARTIS			108 000,00		108 000,00
FONDS DEDIES OCCLUSIONS VEINEUSES			8 000,00		8 000,00
FONDS DEDIES DONS FVE	113 502,65	14 240,00	209 614,49		337 357,14
FONDS DEDIES DONS AUDITION	4 472,50		131,75		4 604,25
FONDS DEDIES DONS BAILLY	2 594,83	4 019,23		127,26	6 486,80
FONDS DEDIES DONS CELLULE SOUC	106,25		467,50		573,75
FONDS DEDIES DONS DIABETE/MALA	89,25				89,25
FONDS DEDIES DMLA	26 335,82		78 437,01		104 772,83
FONDS DEDIES DONS GLAUCOME	46 242,00		4 833,96		51 075,96
FONDS DEDIES DONS RETINE ARTIF	6 650,40		7 089,00		13 739,40
FONDS DEDIES DONS RDCVF LEVEIL	401 314,29	24,15	245 699,90		647 038,34
FONDS DEDIES DONS RETIN PIGMEN	60 753,41		24 008,25		84 761,66
FONDS DEDIES DONS RP EQ A-Z	8 500,00		1 915,38		10 415,38
FONDS DEDIES DONS USHER	48 005,33		20 812,25		68 817,58
FONDS DEDIES DONS NOHL	2 180,72	75,40	3 293,18		5 549,30
FONDS DEDIES DONS STARGARDT	11 279,50		365,50		11 645,00
FONDS DEDIES DONS UVEITES	6 105,00		977,50		7 082,50
FONDS DEDIES DONS ECOTRAIL	34,00				34,00
FONDS DEDIES DONS EQUIPE NICOL	42 500,00		44 817,10		87 317,10
FONDS DEDIES DONS RETITM2B-AUD	17 516,87	1 546,51		2 638,28	16 425,10
FONDS DEDIES DONS LOCALISATION	50 386,98	5 735,51		34 740,50	21 381,99
FONDS DEDIES DONS HEMERALOPIE			4 209,39		4 209,39
DONS DEDIES DONS ISF3			850,00		850,00
DONS DEDIES DONS ISF4			9 562,50		9 562,50
DONS DEDIES DONS ISF5			5 869,25		5 869,25
DONS DEDIES DONS ISF6			1 096,50		1 096,50
FONDS DEDIES DONS PRESBYACOUSI	297,50				297,50
TOTAL	9 518 299,37	657 079,08	2 401 634,65	3 957 180,19	8 619 832,91

Le montant total des dotations de l'exercice s'élève donc à $657\,079,08 + 2\,401\,634,65 = 3\,058\,713,73\text{€}$

Etat des dettes = 2 072 582 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	12 259			12 259
Fournisseurs	1 621 443	1 621 443		
Avances et acomptes reçus	9 991	9 991		
Dettes fiscales & sociales	403 621	403 621		
Autres dettes	10 009	10 009		
Produits constatés d'avance	25 250	25 250		
TOTAL	2 082 573	2 070 314		12 259

Détail des dettes fiscales et sociales :

Provision cp brut	62 959,00
URSSAF	65 756,00
Retraite MORNAY	39 602,00
Mutuelle Pro Santé	18 881,00
Charges sociales sur CP	32 980,00
Charges sociales sur cumul emploi	15 600,00
TVA sur ventes	121 003,00
Taxe sur les salaires	30 370,00
Formation professionnelle continue	14 003,12
FONGECIF	2 465,34
TOTAL	403 619,46

Charges à payer par postes du bilan = 150 259 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	22 252
Dettes fiscales & sociales	128 008
Autres dettes	
TOTAL	150 259

Produits constatés d'avance = 25 250 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

FORMATION 01/2016	24 500,00
LOYER 1T2016 BIOWINTECH	750,00
TOTAL	25 250,00

Résultat exceptionnel

produits exceptionnels sur opération de gestion	
Remboursement assurance sur vol + produits divers	3 104
Impact TVA 2013 et 2014	932 347
charges exceptionnelles sur opération de gestion	
Détournement de chèque non remboursé	- 5 003
produits exceptionnels sur opération en capital	
Quote-part des subventions virées au compte résultat	698 034
Résultat Exceptionnel	1 628 482

9-NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits

Les subventions correspondent principalement :

APA – Agir pour l’audition	100 408,26
HADASSAH MEDICAL CENTER	678 075,00
Fondation Visio	39 384,86
Institut de l’audition	2 500 000,00
PASTEUR	35 383,00
ECOMODE	72 100,00
TREATRUSH	35 388,58
ACTIVE	90 211,00
ESSILOR (projet industriel laboratoire commun)	471 402,74
PHOTOBIO 2.0	58 000,00
CARNOT	557 542,00
CARNOT INTERNATIONAL	437 177,74
Foundation Fighting Blindness (FFB) pour le projet AAV-RDCVF	62 706,57
Foundation Fighting Blindness (FFB) pour le Centre FFB	356 795,19
LABEX	2 809 459,44
projet LIGHT4DEAF (RHU)	72 800,00

Les dons correspondent :

- aux dons versés par des particuliers concernant la Fondation pour 131 182,46 €.
- aux dons versés par des particuliers et des associations pour l’Institut de la Vision pour 675 535,61 €.
- aux mécénats affectés à l’Institut de la Vision pour 1 023 736,50 €.

Le report des subventions non utilisées des exercices antérieurs s’élève à 3 957 180,19€ (cf tableau des fonds dédiés).

Les charges

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 3 058 713,73€ (cf tableau des fonds dédiés).

Autres informations

Rémunération

Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Voir et Entendre ne perçoivent aucune rémunération.

Effectif moyen

Effectif moyen employé durant l'exercice 2015 s'élève à 26.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés dans l'exercice s'élèvent à 9 800€ (Art R123-198 du code de commerce), au titre de l'audit légal.

Changement de méthode comptable

Néant

Dérogation aux principes comptables

Néant

Engagement hors bilan

Engagement retraite :

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- ancienneté ;
- âge ;
- taux d'actualisation : 2% ;
- taux d'augmentation des salaires : 1.50% ;
- taux de charges sociales : 42 % ;
- probabilité de turn-over.

La Fondation n'a pas comptabilisé de provision, son montant au 31/12/2015 est de 20 471 €.

Evénements post clôture

- Suite à la signature du bail civil, les travaux de réhabilitation du bâtiment pour le futur Institut de l'Audition ont démarré début 2016. La livraison du bâtiment est prévue pour le printemps 2018. Des appels d'offres de gros équipements ont déjà été passés.

- Un nouveau don en titres (parts SCPI) a été fait à la Fondation début 2016 pour un montant de 118 569 euros.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2015

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation emplois des ressources collectées auprès du public utilisée sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
1- MISSION SOCIALES	13 073 575	161 795	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	812 083	812 083
1.1. Réalisées en France	8 095 729	161 795	1.1.1. Dons et legs collectés	806 718	806 718
Actions réalisées directement	4 977 845		Dons manuels non affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			Legs et autres libéralités non affectés	806 718	806 718
1.2. Réalisées à l'étranger	-		Legs et autres libéralités affectés		
Actions réalisées directement	-		1.2. Autres produits liés à la générosité du public	5 365	5 365
Versement à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	153 472	15 347	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	1 023 737	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	153 472		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	9 734 082	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS	2 731 148	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 994 369	7 674			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	15 221 415		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	14 301 050	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES DE PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	3 058 714		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	3 957 180	
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV- VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
V- TOTAL GÉNÉRAL	18 280 129	184 816	V- INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	21 899	627 267
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI- TOTAL GÉNÉRAL	18 280 129	184 816
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		184 816	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		184 816
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0,00
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

FONDATION VOIR & ENTENDRE
Exercice 2015
ANNEXE DU COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES
AU 31 DECEMBRE 2015

1- Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

a. Définition des missions sociales :

Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

Soutenir des projets d'excellence dans le domaine des maladies sensoriels, fournir une information scientifique validée et à jour pour les maladies sensorielles et les progrès thérapeutiques relatifs à ces maladies, animer le RTRS en soutenant des colloques, collecter des dons.

La Fondation est un également un outil de proposition et de mise en cohérence pour l'Institut de la Vision.

- Mise en place des partenariats de recherche avec des industriels avec l'appui des tutelles (Inserm, UPMC), incubation des entreprises innovantes, dédiées au domaine de la vision, dans le secteur des biotechnologies, des dispositifs médicaux et du handicap (TIC).
- Assurer le management des projets européens impliquant des équipes de l'Institut de la Vision et du Centre d'Investigation Clinique Développer des plateformes de haute technologie pour l'Institut de la Vision grâce aux subventions d'investissement de la Ville de Paris et de la Région IdF.

Les axes précités sont mis en oeuvre en France (emploi : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du compte d'emploi et des ressources) et dans les pays de la francophonie (Emplois : paragraphe 1.2. Missions sociales à l'étranger du compte d'emploi et des ressources).

b. Définition des clés de répartition :

La Fondation a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue. Il s'agit principalement des charges suivantes :

- petit équipement et matériels nécessaires à la réalisation des missions sociales,
- médicaments et consommables médicaux,
- fournitures de bureau,
- locations,
- entretiens et réparations,
- prise en charge, réhabilitation, stockage, envoi du matériel médical faisant l'objet d'attestation de dons,
- transports,
- les frais relatifs aux mailings (affranchissement, envoi des reçus fiscaux, prestataire...),
- voyages et déplacements,
- réceptions,
- frais de personnel lorsqu'ils sont imputables directement à une mission...

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés définies en fonction des tâches affectées à chacun.

Elles n'ont pas vocation à évoluer, sauf en cas de modification substantielle des fiches de poste.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le compte d'emploi des ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

Les autres charges indirectes, qui se rapportent aux honoraires d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, sont entièrement imputées aux frais de fonctionnement.

2- Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N

- Missions sociales :

Lorsqu'une mission sociale ne fait pas l'objet de ressources clairement identifiées (par exemple subventions, mécénats...), ces missions sociales sont financées en priorité par appel à la générosité du public puis par des autres fonds privés non affectés.

- Frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds auprès du public sont par principe financés par des ressources collectées auprès du public (10% du total collecté), et les frais de recherche des autres fonds privés par les autres fonds privés.

- Frais de fonctionnement :

5% des ressources collectées auprès de la générosité du public permettent le financement des frais de fonctionnement.

3- Part des acquisitions brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public :

Les investissements sont par principe financés par des ressources autres que la générosité du public.

4- Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice

Ce solde correspond à une quote-part non consommée des dons reçus sur l'exercice